



**A cause de la pandémie dévastatrice, les pays devraient perdre entre 992 et 2 653 milliards FCFA de recettes pétrolières en 2020.**

En effet, grâce à des données macro-économiques au 22 mars 2020, le secrétariat permanent du Programme des réformes économiques et financières de la Cemac (Pref-Cemac) esquisse deux scénarios : « l'un qui suppose que la crise serait transitoire et rapidement maîtrisée, se traduisant notamment par un cours du baril de pétrole de 39,1 dollars (scénario transitoire), l'autre prévoyant une propagation rapide et à grande ampleur de la crise avec, entre autres, pour effet de faire baisser le cours moyen du baril de pétrole à 20 dollars en 2020 (scénario pessimiste) ».

Selon le Pref-Cemac, dans le scénario transitoire, les pertes cumulées des recettes pétrolières dans la zone Cemac s'élèveront à un peu plus de 992 milliards de FCFA. Ces pertes de recettes issues de la vente de l'or noir seront pratiquement triplées en cas d'aggravation de la crise du Covid-19. Concrètement, à en croire le secrétariat permanent du Pref-Cemac, si le scénario dit pessimiste venait à se produire, les cinq pays producteurs de pétrole dans l'espace Cemac perdront une enveloppe totale de 2 653,7 milliards de FCFA.

Au demeurant, le choc ne sera pas ressenti dans tous les pays de cet espace communautaire avec la même ampleur. La Guinée Équatoriale, le Congo, le Gabon et le Tchad seront plus

sévèrement touchés par cette baisse des recettes, le pétrole contribuant souvent, dans certains cas, jusqu'à 80% (contre 25% au Cameroun, par exemple) aux recettes globales de ces pays